

Sainte-Lucie : le Cagnois Eric Sommer frappé et brûlé par des codétenus

Eric Sommer, ce Cagnois en prison depuis 22 mois à Sainte-Lucie, a été frappé et brûlé au premier et deuxième degré par deux de ses codétenus. Son père André ne l'a appris qu'hier. « *Il a réussi à me prévenir par téléphone* ». Et ce père qui se bat pour son fils, en prison dans des conditions déplorables, sans procès et pour un crime qu'il n'e avait commis, est à bout. « *Ils ont frappé Eric. Lui ont jeté l'eau bouillante qui sert à tenir la nourriture au chaud. Et ensuite, il n'y avait pas d'ambulance pour le transporter à l'hôpital, il l'a été dans la benne à ciel ouvert d'un camion de maintenance avec des débris et du métal au sol* ».

André Sommer craint pour l'ambiance en cellule maintenant. « *Les deux responsables sont au cachot actuellement. Mais peut-être vont-ils revenir. Ils sont 7 alors que c'est prévu pour 4. La tension est forcément énorme* ».

Ce père exige que cet « *incident inadmissible* » soit prouvé devant la justice. « *Au*



Le Cagnois a informé son père de ses sévices par téléphone. « Ils ont frappé Eric. Lui ont jeté l'eau bouillante... » dénonce-t-il. (Photo DR)

début de son incarcération, Eric avait été tabassé jusqu'à être inconscient. Il n'a dû son salut qu'au passage de gardiens. Et cela n'a jamais été mentionné dans le dossier ».

Un dossier qui est renvoyé sans cesse devant la justice. Cette fois, ce Cagnois de bientôt 50 ans ne repassera

pas devant son juge avant le 22 septembre. Et ce sera la 20^e fois que son cas n'est pas examiné pour des raisons... incompréhensibles et dénoncées par son père reçu plusieurs fois au Quai d'Orsay.

Le 12 mai 2012, Eric Sommer a repoussé à l'eau un

bandit local qui était monté sur son bateau pour le détrousser. Ce dernier avait été repêché vivant et était mort à l'hôpital. Depuis, Eric Sommer est accusé de meurtre, et survit dans une prison surpeuplée et insalubre.

STÉPHANIE GASIGLIA